

CQPM MQ 89 01 92 0019

## AGENT QUALIFIÉ DE MAINTENANCE EN ASCENSEURS

PMA-1011

### Durée :

455 heures  
(hors épreuve CQPM)

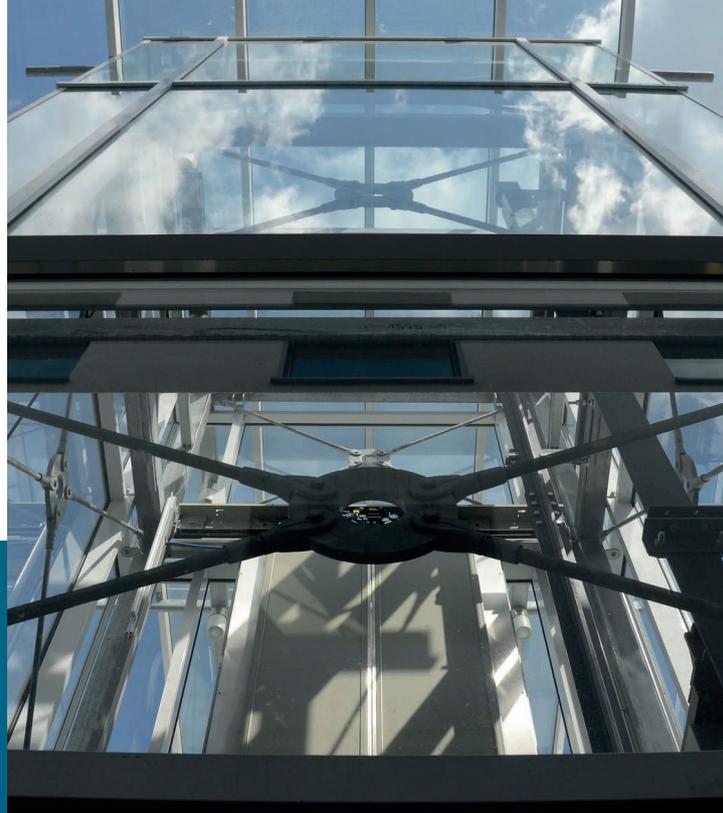
**Nombre de place :**  
de 6 à 12

### Lieu :

Lycée Les Eucalyptus  
7 av. des eucalyptus  
06200 Nice

### Contact :

Muriel Boiteau  
boiteau@afpiprovence.com  
06 07 67 40 79



## OBJECTIFS

Le (la) titulaire de la qualification « agent qualifié de maintenance en ascenseurs » intervient dans le cadre d'un contrat en relation avec des techniciens et/ou centrales d'appel sur la maintenance des ascenseurs et/ou montes charges dans des bâtiments à usage public (hôpitaux, bâtiments administratifs, bâtiments commerciaux...), privé (gérés par des syndicats de copropriétés) ou industriel.

## PRÉ-REQUIS

- Capacité à porter des charges normales, monter à l'échelle, monter sur la cabine
- Aptitude à travailler en hauteur
- Habilités manuelles et techniques
- Permis de conduire B indispensable

## MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Formation en alternance, contrat de professionnalisation.**
- La pédagogie appliquée est la pédagogie par centres d'intérêts.
- L'acquisition se fait par le biais de cours et de travaux pratiques tournants, avec la mise en oeuvre de situations réelles reconstituées.
- Atelier équipé, salle de formation avec vidéoprojecteur et tableau blanc

## PROGRAMME

- Préparer son intervention selon une procédure établie
- Aviser de sa présence auprès des clients et usagers dans le cadre d'une intervention
- Effectuer une mise en sécurité de l'intervention
- Réaliser des opérations de maintenance préventive suivant procédures et check-list
- Vérifier la conformité des paramètres électriques tension et continuité
- Effectuer une intervention de premier niveau sur appel
- Remplacer un composant standard accessible
- Régler le fonctionnement d'un sous ensemble simple
- Rendre compte par écrit et oralement à distance

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Chaque capacité professionnelle du référentiel sera évaluée par des TP et des exercices pratiques.

## ATTESTATIONS

Attestation des acquis et certificat du CQPM.